

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Route Ndendé-Tchibanga : les travaux relancés

G.R.M
Ndendé/Gabon

Le chantier de bitumage de la route reliant Ndendé à Tchibanga a enfin repris. Samedi écoulé, aux manettes d'une niveleuse de l'entreprise Covec, le ministre des Travaux publics, Flavien Nzengui Nzoundou, a posé le geste de relance tant attendu par les usagers de ce tronçon long de 90,75 km.

Il faut rappeler qu'initiés en 2013, ces travaux ont été stoppés le 17 décembre 2015 (2 ans plus tard), en raison d'un certain

nombre de griefs imputables aux dirigeants gabonais de l'époque. Ce, alors même qu'il ne restait environ que 25 km à exécuter pour connecter le chef-lieu de la province de la Nyanga et celui du département de la Dola par une voie bitumée. L'on parle d'une dette s'établissant à des dizaines de milliards de FCFA, ce qui a fini par décourager l'opérateur économique et le contraindre à démobiliser. Avec pour effet immédiat le retour des points noirs sur Ndendé-Pegnoundou où il ne manquait pourtant que la couche de roulement, et des

bourbiers entre Pegnoundou et Tchibanga.

A leur arrivée au pouvoir, les autorités de la Transition ont trouvé ce dossier sur la table. Saisissant l'importance de cette voie de communication qui dessert notamment la ville de Gamba, mais aussi celle de Mayumba où il est prévu la construction d'un port en eau profonde, le président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, a fait le juste choix de relancer le chantier en renouvelant la confiance à Covec. Ainsi, la société chinoise doit-elle livrer à la circulation une route en béton bitumineux dans un délai de 18 mois. Zhu Junbo, son directeur général, a d'ailleurs assuré le gouvernement et les autorités locales de ce que " le chronogramme des travaux serait respecté ". Pour mémoire,



Photo: DR

Cette fois devrait être la bonne pour le bitumage du tronçon Ndendé-Tchibanga.

en 2009, Flavien Nzengui Nzoundou était à la tête du ministère des Travaux publics lorsque feu Rose Francine Rogombe, alors présidente de la République par intérim, lançait l'aménagement de la route Ndendé-Lébamba. Le chantier

exécuté déjà par Covec est allé à son terme. Pour les travaux qui viennent d'être relancés, l'on a espoir qu'ils ne connaîtront plus d'arrêt. D'autant que l'on se retrouve avec les mêmes acteurs, tant du côté du ministère que de l'entreprise.

Patrimoine : sortir l'État du statut de locataire

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

ENTITÉ sous tutelle du ministère des Comptes publics, la Direction générale du patrimoine de l'État (DGPE) est une administration centrale chargée des affaires financières, mobilières et immobilières de l'État. Pour comprendre son fonctionnement, le membre du gouvernement de la Transition Charles Mba a eu une séance de travail, la semaine dernière, avec les responsables de cette direction.

Après un tour du propriétaire des locaux de la DGPE situés au quartier Camp de Police, le ministre des Comptes publics a assisté à la présentation des activités de cette entité. " La DGPE a pour missions de procéder aux acquisitions et aux cessions des propriétés immobilières de l'État, proposer et mettre en œuvre les décisions d'affectation des meubles et des immeubles aux services affectataires, d'assurer la gestion et la protection du patrimoine de l'État, en relation avec les autres services compétents de l'État ; de centraliser et consolider la comptabilité en matière d'ordinateurs ; d'exercer toute activité visant la valorisation ou l'exploitation économique et

financière du patrimoine mobilier et immobilier ; d'assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine mobilier et immobilier de l'État, et de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des investissements dans le domaine mobilier et immobilier, entre autres ", a fait savoir le directeur général de la DGPE, Léandre Mara-Rogombe. Présentant par la même occasion leurs conditions de travail à la tutelle, Charles Mba s'est disposé à l'écoute de tous et a invité la DGPE à un meilleur contrôle.

" Les conditions de travail sont parfois plus difficiles que ce que l'on croit. Nous allons nous mobiliser pour faire en sorte que la DGPE dispose de moyens de travail satisfaisants. L'une des missions principales de la DGPE est de sortir l'État du statut de locataire. Nous avons prévu dans le budget à venir un peu plus de 25 milliards de FCFA pour payer des loyers, ce n'est pas acceptable. C'est un point noir et nous allons nous atteler à redresser cela ", a-t-il déclaré.

Dans cette logique, la DGPE entend pleinement s'engager à mettre en œuvre les réformes engagées par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI).

Satram Gabon : le personnel licencié passe à la caisse

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

C'EST le bout du tunnel pour le personnel licencié de Satram Gabon, devant le piquet de grève à Port-Gentil depuis cinq ans. En effet, après le passage du ministre des Transports, Loïc Moudouma Ndinga, dans la capitale économique où il a rencontré, tour à tour, les grévistes et la Direction générale, une conciliation comportant 8 points a été mise en place. La priorité a été de contraindre la Direction générale de régler les 9 mois de salaire des personnes licenciées.

C'est ce qui s'est fait dernièrement au gouvernement de la ville de Port-Gentil, en présence du gouverneur, Paul Ngome Ayong, et du maire de la commune, Gabriel Tchango. Si certains estiment n'avoir pas été totalement satisfaits par rapport à leurs attentes, et estiment qu'il y aurait des erreurs de calcul sur



Photo: AEF

Les agents grévistes de Satram recevant leurs chèques.

leurs soldes, ce n'est pas le cas pour plusieurs autres, qui ont exprimé leur joie. Car beaucoup n'espéraient plus rentrer en possession de cet argent.

Le directeur des ressources humaines (DRH), Fromentin Eyeghe, explique qu'il s'agissait là de la 1re étape du PV de conciliation du 25 novembre.

" Il était question de payer les personnes au piquet de grève, sept mois en 2017 et 2 mois en 2018, au cas par cas. Ce qui a été fait en présence des responsables administratifs de la ville ", a-t-il indiqué.

Revenant sur les mécontents, M. Eyeghe a souligné un manque de communication et a rappelé

qu'il était question de payer aux personnes au piquet de grève, les salaires de juin 2017 à février 2018.

" Il se trouve qu'à cette période, il y a des personnes qui étaient sur les sites. Et les sites étaient payés. Ces personnes ne peuvent pas venir revendiquer quelque chose dans ce cadre-là. Qu'ils attendent la commission, suivant le PV et la rencontre du 25 novembre dernier, pour prétendre à quelque chose ", a-t-il précisé. Avant de conclure : " Que ceux qui se plaignent se rapprochent des organes indiqués de Satram pour être pris en compte. Si quelqu'un estime qu'il est lésé, il rentrera dans ses droits. "